

LE 27^o JUIN 2013

DOCUMENT PUBLIC

RE: COMMUNICATION # SEM-12-002

PAR FAX: 1-514-350-4314

COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE (CCE)

SECRETARIAT

COMMUNICATION RÉVISÉE PAR MISE EN DEMEURE
ADRESSÉE À LA CCE - 15 JOURS (DÉLAI DE RÉPONSE)

À QUI DE DROIT,

LA CCE EST TENUE D'AGIR EN CONSÉQUENCE DE SON MANDAT
FAUTE DE QUOI NOUS DEVRONS PRENDRE CONTRE ELLE LE
RECOURS JURIDIQUE APPROPRIÉ.

NOUS EXPOSONS LES MOTIFS AU SOUTIEN :

1. LES COMMUNICATEURS ONT DÉNONCÉ PAR ÉCRIT LE FAIT,
ENTRE AUTRE, QUE LE CANADA PARTIE À L'ACCORD (ALÉNA)
OMET D'ASSURER L'APPLICATION DE SES LOIS DE L'ENVIRON-
NEMENT POUR ASSURER LE RESPECT DE L'ESPRIT ET DE LA
LETTRE DE LA CONVENTION SUR LES OISEAUX MIGRATEUR
PASSÉE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.
2. LA CCE REFUSE D'INTERVENIR FACE À L'INSTALLATION DE
0062

2/

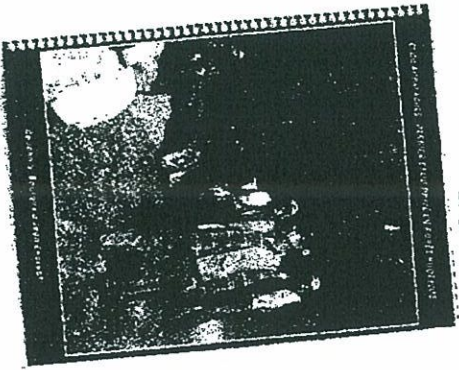
PARCS INDUSTRIEL ÉOLIEN À L'INTÉRIEUR DE CORRIDOR DE
MIGRATION D'OISEAUX MIGRATEUR PROTÉGÉS PAR LEDIT
ACCORD D'AUTANT PLUS QUE LE SERVICE CANADIEN DE LA
FAUNE A DÉCLARÉ PUBLIQUEMENT QU'IL ANTICIPAIT LA
MORT DE MILLIER D'OISEAUX QUI ALLAIENT SE FRAPPER
DANS LESDITES STRUCTURES.

3. RÉFÉRANT A UN ARTICLE* DU JOURNAL L'HORIZON [BAS SAINT-
LAURENT, QUÉBEC - CANADA], PAGE 5 LES ÉOLIENNES ET
TUERIES D'OISEAUX >> SUIVI D'UN ARTICLE* PARRU
DANS LE JOURNAL LE SAINT-LAURENT PORTAGE DU MER-
CRÉDI 22 MAI 2013, PAGE 46 UN PLAN DE GESTION
DES OIES BLANCHES >> PRÉTENDUMENT POUR RÉDUIRE LES
DOMMAGES CAUSÉS AUX TERRES AGRICOLES CONSTITUE
EN FAIT UN PLAN D'EXTERMINATION DESDITS OISEAUX QUI
A POUR CONSÉQUENCE DE LES RADIER DESDITS CORRIDORS
DE MIGRATION EN ACCORDANT DE MANIÈRE DÉRAISONNA-
BLE ET ABUSIVE DES PERMIS DE CHASSE POUR SE CONFOR-
MER AUX CONCLUSIONS DU DOSSIER FACTUEL FINAL
RELATIF À LA COMMUNICATION SEM-99-002 (OISEAUX
MIGRATEURS) ... LE TOUT POUR SE CONFORMER À LA LOI
PAR ABUS DE DROIT ...

* = PIÈCES JOINTES.

Gaston Hervieux
GASTON HERVIEUX, COMMUNICATEUR.

Le Club Appalaches



(M.J.) En septembre 2010, la copo-

ration *Les Amants du territoire public des Basques* organisait une journée champêtre dans la forêt du club privé Les Appalaches. Près de 200 personnes avaient alors répondu à l'appel des maires de Sainte-Françoise, Saint-Mathieu, Saint-Médard et du préfet de la MRC des Basques, Bertin Denis. Passant outre une mise en demeure exigeant l'annulation de ce pique-nique familial, il y eut des échanges virils avec des membres du club qui voulaient empêcher le passage des citoyens.

Jean-Jacques Vien a récemment publié « Le Club Appalaches : dernier club privé en forêt publique » où il raconte, entre autres, cette journée. Le vice-président des *Amants du territoire public des Basques* y retrace aussi l'histoire du club, ses appuis politiques et la « complaisance de certains fonctionnaires ». Il veut « dénoncer une injustice dans les Basques » et souhaite l'expropriation et la fin des privilèges exclusifs du club afin de redonner, dit-il, cette immense forêt publique de 150 kilomètres carrés à tous les citoyens.

Éoliennes et tueries d'oiseaux

Le Québec a le vent en poupe avec la prolifération de ses parcs éoliens. D'ici 2015, la province compte en effet multiplier par six ses installations. Mais cet enthousiasme ne fait pas que des heureux...

Les éoliennes tuent de nombreux oiseaux dont des espèces vulnérables comme les aigles royaux (*Aquila chrysaetos*). « Les éoliennes et les oiseaux partagent les mêmes couloirs migratoires, à flanc de montagne et aux forts vents », explique Junior Tremblay, biologiste à la direction de la faune terrestre et de l'avifaune, et de l'expertise sur la faune et ses habitats du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Migration des oiseaux

Les éoliennes pourraient être moins meurtrières si leur emplacement différait du corridor de migration des oiseaux. L'inconvénient, c'est que les aigles royaux préfèrent surfer sur de forts vents lors de leur migration, a découvert l'équipe de chercheurs dont fait partie le jeune biologiste. Moins élevés en altitude que les courants ascendants chauds, ces corridors sont aussi les emplacements privilégiés des bâtisseurs de parcs d'éoliennes.

Le ministère des Ressources natu-

relles et de la Faune se livre actuellement à des études d'impact sur l'emplacement des parcs éoliens et un suivi du vol des rapaces. Pour comprendre le déplacement migratoire des aigles royaux, ils utilisent un système de télémétrie à haute définition. « Nous utilisons la puissance du réseau cellulaire, et non les satellites. Cela nous permet d'avoir plusieurs données par heure et de retracer plus exactement leurs trajectoires », relève-t-il.

L'aigle royal vulnérable

Les aigles royaux adaptent leur vol aux changements climatiques. Face à l'augmentation de la vitesse des vents, ils font moins de vol plané sur les courants thermiques et préfèrent diminuer leur altitude.

Ces oiseaux de proie sont également plus distraits lorsqu'ils chassent. Ils ne voient pas les pales des éoliennes lorsqu'ils pointent vers leurs proies provoquant des collisions avec les engins.

Les rapaces situés au sommet de la chaîne alimentaire y laissent donc des plumes au grand dam des biologistes québécois qui tentent de rétablir la petite population de ce rapace, estimée à seulement 2 000 individus pour l'est de l'Amérique du Nord.

Chaque aigle s'avère donc précieux, car il participe au plan de rétablissement de l'espèce entrepris au Québec. « C'est un gros oiseau, mais très discret. On ignore encore beaucoup de choses sur son comportement migratoire. »

Il n'est toutefois pas le seul à périr sous les pales : le pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*) et le faucon pèlerin (*Falco peregrinus anatum*) connaissent aussi un taux de mortalité préoccupant sur le chemin de leur nidification.

Isabelle Burgun - Agence Science-Press

GRATUITES

Faites-nous parvenir vos annonces classées à

info@journalhorizon.com

ou par téléphone au

418 851-3777



L'HORIZON

Presse coopérative des Basques

57, rang 3 Est,

Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

Tél. : 418 851-3777

PLEIN AIR, CHASSE, PÊCHE

POUR RÉDUIRE LES DOMMAGES CAUSÉS AUX TERRES AGRICOLES

Un plan de gestion des oies blanches

Malgré une faible et inhabituelle migration printanière, pour la première fois au Québec un plan de gestion des oies blanches a été mis en place ce printemps dans une partie de l'estuaire du St-Laurent, pour réduire les dommages causés aux terres agricoles, par les grandes oies blanches.

Le territoire visé par l'instigateur du projet, Philippe Dupuis, est celui situé entre le secteur de Berthier-sur-Mer et Rimouski. Les terres de plus de 100 agriculteurs de cette région sont annuellement endommagées par les oies blanches. Une quinzaine d'agriculteurs de la région ont déjà adhéré, ce printemps, au plan proposé.

La migration printanière des grandes oies des neiges cause pour plus de 1,4 million de dollars de dommages aux terres agricoles du Québec. La majeure partie des pertes est recensée dans l'estuaire du St-Laurent, une halte printa-

nière reconnue et prise des migrateurs. Même si les agriculteurs sont actuellement partiellement dédommagés pour ces pertes, une gestion éclairée des terres ou s'arrêtaient les oies blanches pourra permettre de diminuer les dégâts et ainsi faire économiser des centaines de milliers de dollars aux agriculteurs.

Ententes exclusives

Pour faire du plan de gestion un succès, des ententes exclusives visant à assurer le contrôle de l'activité de chasse et la surveillance de plus de 200 kilomètres carrés de terre agricole, ont été paraphés, cette année avec une quinzaine de grands propriétaires agricoles de la région. Il s'agit d'une première démarche car le potentiel d'agriculteur touché est beaucoup plus grand. Les dommages causés par les oies toucheraient plus de 200 agriculteurs de la région. Il y a donc un potentiel énorme de développement et d'adhésion au plan par un plus grand nombre d'agriculteur touché. L'Union des Producteurs Agricoles du Québec a d'ailleurs confirmé à l'initia-

teur du projet que cette chasse contrôlée était surivement une méthode efficace pour réduire les dommages causés aux terres.

Les agriculteurs qui adhèrent au plan de gestion y retrouvent doublement leur compte car en plus de voir les dommages à leurs terres diminuer de façon significative, ils recevront, en parallèle, des redevances quotidiennes pour chaque chasseur qui s'installera sur leurs terres.

La mise en place du plan de gestion permettra donc d'ouvrir de nouveaux territoires de chasse jusqu'ici inexploités. Le succès du plan repose cependant aussi sur la présence d'une masse critique de chasseurs, sur l'ensemble du territoire visé.

Une dizaine de groupes de 4 à 6 chasseurs pourront dès cet automne être accueillis quotidiennement, pour des chasses autoguidées principalement. Du

personnel formé encadrera l'ensemble l'activité, de la prise en charge à l'hebergement, de la chasse aux déplacements les nouveaux territoires.

Selon Philippe Dupuis, spécialiste sauraginer et guide depuis 40 ans l'estuaire du Saint-Laurent, le plan de gestion dans cette zone amène nouvelle vision de la chasse.

Les chasseurs devront se conformer un code d'éthique stricte et rigoureux respect avec l'activité, le territoire agriculteurs propriétaires des terres et gens de ce secteur. C'est le prix à payer pour avoir accès à de nouveaux territoires tout simplement exceptionnels de chasse. Le nouveau plan de gestion d'application durant 30 jours, au printemps et durant 60 jours, à l'automne, assure une saine gestion lors des grandes périodes migratoires.